



2022

RAPPORT D'ACTIVITES

Institut royal des Élités du Travail

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	3
Le mot du Président	5
Une image vaut mille mots.....	7
Accueil de la nouvelle Directrice générale	9
Un événement hors du commun : YOU	11
Avenir de l'IRET	13
Le Collège et l'IRET	15
Nos partenaires.....	22
Les Doyens d'honneur nommés en 2022	23
Les Doyens d'honneur du Travail émérites.....	25
Les Promoteurs.....	26
Les secteurs terminés en 2022	27
Les secteurs en cours en 2022	34
Newsletter IRET	35
L'IRET en vidéo	35
Site web et réseaux sociaux.....	36
Les cérémonies de 2022	38
Les Brevets.....	39
Conclusions et perspectives	40
Liste de membres du Conseil d'administration	41

LE MOT DU PRÉSIDENT



2022 : UNE ANNÉE DE RENOUVEAU !

L'équipe a enfin pu retrouver le chemin du bureau après deux années de pandémie et les cérémonies ont pu reprendre.

Et quelles cérémonies ! Car en effet, à côté des cérémonies habituelles, l'Institut a pu organiser un événement exceptionnel en regroupant 5 secteurs différents au sein d'une seule remise d'insignes.

Prouvant par là que les secteurs sont capables de s'organiser ensemble et d'apprendre les uns des autres dans un objectif commun de reconnaissance nationale.

Démontrant aussi la richesse d'un moment partagé où les secteurs et les différentes professions s'effacent pour ne laisser place qu'à une fierté commune.

L'adaptabilité dont tous les travailleurs ont dû faire montre en 2020 et en 2021 a pu amener l'équipe et l'ensemble des acteurs du marché du travail à plus de flexibilité.

Cette adaptabilité - nous le savons - sera précieuse pour l'avenir car il ne faut pas occulter certaines difficultés dont nous avons pris meilleure conscience cette année.

La vaste réflexion stratégique entamée en 2020 s'est accélérée en 2022 et nous a conduits à mieux cerner les forces et les faiblesses qui animent l'Institut et le marché du travail actuel.

Ce travail essentiel pour l'avenir est mené en pleine collaboration avec les partenaires et nous en attendons impatiemment les fruits l'an prochain.

Cette année encore, nous devons souligner le travail réalisé par Forum des Femmes car outre le soutien légitime à la place des femmes sur le marché du travail ; Forum des Femmes permet une meilleure visibilité de l'Institut.

Plus que jamais donc, cette année 2022, se clôture par le travail et par la volonté farouche d'inscrire l'action de l'Institut dans le futur.

Philippe PIRSON,
Président

UNE IMAGE VAUT MILLE MOTS

L'an dernier, en introduction à notre rapport d'activité, nous nous demandions si les médailles n'étaient pas devenues désuètes.

Cela nous avait permis de recentrer la question sur la reconnaissance et sur l'expression de cette reconnaissance.

Cette année, la citation attribuée à Confucius s'est trouvée « incarnée » par une photographie prise lors de notre cérémonie du 19 juin, YOU.

Une jeune femme radieuse, les yeux à l'horizon reçoit son insigne des mains d'une autre jeune femme.

On devine derrière elle la salle pleine.

On voit la lumière bleue, la puissance des spots.

On regarde cette photo et tout semble être dit.

Les questions qui se posent sur l'utilité d'une médaille, d'une reconnaissance publique, de l'implication de la jeunesse, de la place de la diversité, ...

Pourtant, la photographie est sans contexte.

Cette femme s'est-elle inscrite elle-même, a-t-elle été proposée par son employeur, dans quel secteur travaille-t-elle, pourquoi montre-t-elle une telle joie, est-ce de la joie ou de la fierté ?

Autant de questions auxquelles la photographie ne répond pas.

Elle épingle un instant et cet instant a rejailli sur d'autres. De nombreux autres : les collaborateurs de l'Institut qui ont accompagné la procédure et organisé la cérémonie, l'Institut lui-même – dans son existence, son employeur, sa famille, ses collègues, ...

Dans une récente étude, Alexis Abeli et Claire Dupont ont réfléchi l'attribution d'une reconnaissance en fonction de la perception, notamment vis-à-vis des collègues¹ et leurs conclusions pourraient étonner en ce qu'elle pourrait conduire à la gêne ; mais rassure quant à la nécessité pour les managers de bien réfléchir la reconnaissance.

ICI, SEULE PASSE LA JOIE.

Facebook a permis au père de la jeune femme d'exprimer sa fierté « top fan »

¹ « Reconnaissance au travail : entre plaisir et gêne » Alexis ABELI Claire DUPONT Institut SOCI&TER, Université de Mons – Faculté Warocqué d'Économie et de Gestion

Une photographie donc pour incarner une raison d'être de l'Institut et la preuve qu'observer autrui se voir octroyer une reconnaissance publique apporte – en soi – satisfaction.



ACCUEIL DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE

Fin février 2022, Christine Beusaert a pris ses nouvelles fonctions au sein de l'Institut. Une entrée en service qui a coïncidé avec le retour au travail après la pandémie.

Grâce à Martine Voets, la transition s'est réalisée avec facilité. Cette arrivée vient à point pour les nombreux défis qui seront à relever afin de faire évoluer l'Institut.

Laissons à Madame Beusaert la possibilité de se présenter en reprenant ici les mots qu'elle a utilisés lors de son engagement :



« Ma formation de juriste m'a donné un cadre et j'emporte dans mon bagage, une expérience professionnelle déjà longue dont la ligne rouge a toujours été l'attention portée aux personnes les plus fragiles de notre société.

Pleinement consciente que l'excellence de notre système social repose sur la solidarité entre tous les citoyen.ne.s, il m'apparaissait motivant d'œuvrer à la mise en valeur de son socle : le travail.

Car si la valeur « travail » est génératrice de bien d'autres : la participation citoyenne, l'estime de soi, la reconnaissance, le dépassement, le développement personnel et économique ..., nous avons tous constaté que la place accordée au travail a changé et que sa nature-même s'est complexifiée.

L'Institut doit pouvoir honorer les travailleur.se.s dans un esprit de continuité, sans négliger de faire place à chacun.e, dans sa richesse particulière.

Place des jeunes, le forum des femmes sont déjà d'importants outils, mais d'autres personnes méritent d'être mises en lumière et d'être reconnues pour leur implication exceptionnelle dans/pour le travail. Pensons à titre d'exemple aux personnes sans formation, aux personnes rentrantes, aux personnes ayant traversé une reconversion, aux personnes handicapées,

L'expérience acquise par l'Institut, les valeurs de la concertation, la qualité de ses représentants et le professionnalisme de l'équipe m'aideront – je l'espère – à élargir l'avenir dans un esprit d'égalité de traitement, des chances et des droits ».

Souhaitons-lui bonne chance et souhaitons aussi à l'Institut de conjuguer, avec elle, stabilité et évolution.



UN ÉVÉNEMENT HORS DU COMMUN : YOU

Le 19 juin 2022, une cérémonie toute particulière a pris place.

POURQUOI

Pour la première fois, ce ne sont pas moins de 5 secteurs qui – ensemble – ont vécu ce moment si privilégié que celui de la remise des insignes aux Lauréats.

Les secteurs représentés étaient très différents les uns des autres : les Technologies orthopédiques, Industrie transformatrice du bois – Artisanat du bois – Gestion forestière – Exploitation forestière – Scieries – Commerce du bois, les Entreprises de travail adapté, les pharmaciens et assistants pharmaceutico-techniques et enfin les organismes sociaux privés.

La crise sanitaire a longtemps empêché que leurs cérémonies aient lieu et c'est donc ensemble que ces cinq secteurs ont décidé de mettre leurs Lauréats dans la lumière.

Et ils furent nombreux : 270 Lauréats, 5 labels, 2 Promoteurs, 4 Doyens émérites, 11 Doyens !

SPÉCIFICITÉ

Les 5 secteurs ont su travailler ensemble au-delà des spécificités de chacun.

Le jour-même, il fut riche de constater que malgré des parcours professionnels et les secteurs professionnels si contrastés ; le titre de Lauréat faisait lien et annihilait les différences.

Riche aussi de découvrir le secteur de l'autre car chacun avait pris soin de se présenter aux quatre autres grâce à des films, témoignages, interviews fort soignés.

A événement exceptionnel, formule exceptionnelle. C'est donc naturellement que l'Institut a déployé d'importants moyens matériels et humains pour sa réalisation.

RÉSULTATS

La réussite fut au rendez-vous et c'est non sans fierté que nous pouvons aujourd'hui montrer à tous que l'Institut est capable de créer un événement hors norme pour exprimer la reconnaissance nationale envers les Lauréats (retrouvez-nous sur YouTube You Aftermovie).

Voir le film et
les photos ?

SCAN ME



AVENIR DE L'IRET

CONSTATS ET OBJECTIFS :

Depuis quelques années, des signaux pouvaient laisser penser que l'Institut ne répondait plus aussi parfaitement aux besoins du marché du travail actuel, en tout cas dans les yeux de certains.

Le fait est que la diminution constante des candidats et la difficulté de mobilisation complète de certains partenaires posaient question.

Engagée en 2020, une réflexion stratégique a pris une large part en 2022.

L'objectif étant d'inscrire l'action de l'Institut dans les besoins du marché du travail actuel tout en gardant le principe d'une reconnaissance nationale.

ACTIONS EN 2022 :

Un petit groupe de travail, composé d'une consultante externe, de deux experts près du Conseil d'administration, du Président et de la Direction en a accompagné les premiers pas.

Comme à l'ordinaire dans ce type de travail, un long processus d'interviews a d'abord été confié à une consultante externe.

Interroger les principaux stakeholders de l'Institut, plus ou moins proche de son quotidien ; en retirer une série de constats furent les premières étapes du travail.

De cette analyse, se sont dégagées les forces et les faiblesses ; les opportunités ou les risques qui entourent l'Institut.

A ce stade, il est apparu comme essentiel d'élargir le groupe de travail aux partenaires sociaux présents au sein du Conseil d'administration pour mener à bien un exercice concerté.

Chose faite en cette année 2022.



ACTIONS PRÉVUES EN 2023 :

Au cours du premier semestre 2023, il est prévu de poursuivre l'exercice de réflexion stratégique afin d'aboutir :

- à une redéfinition des missions-valeurs-vision à l'œuvre au sein de l'Institut
- à une définition d'une superstructure stratégique dessinant l'Institut dans 5 ans
- à une définition des différents axes stratégiques menant à cette superstructure
- à un plan d'actions permettant la réalisation de résultats attendus dans les 3 à 5 ans au sein de chacun des axes stratégiques
- à une inscription des actions dans un calendrier
- à une évaluation du coût des actions
- à une définition des prises en charge des actions

Ce plan stratégique sera bien entendu présenté au Ministre de tutelle et à la Direction du SPF emploi.

Ce plan nécessitera une adaptabilité au changement tant de la part de l'équipe que des partenaires.

Ce travail de grande envergure doit permettre d'inscrire l'Institut dans le futur et de faire place à ce dernier dans l'outillage de gestion et de motivation dans le champ du travail.



LE COLLÈGE ET L'IRET

BULLETINS D'INFORMATION

Le Comité de rédaction, dirigé par Johan Dexters, Vice-Président du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail, s'est chargé des publications.

Durant l'année calendrier 2022, deux numéros avec le contenu suivant ont été publiés :

BULLETIN D'INFORMATION 2022 - 1 :

- Forum des Femmes : la parole aux Lauréates du Travail.
- « La formation de diamantaire dans l'enseignement secondaire n'est pas suffisante ! Nous devons décevoir les jeunes. »
- « Diversité et innovation » à Anvers.
- Actualités.

BULLETIN D'INFORMATION 2022 - 2 :

- Présentation IRET.
- Un beau dimanche de juin : YOU.
- Forum des Femmes : un beau programme pour la rentrée.
- Actualités.



ACCUEIL DES NOUVEAUX DOYENS ET NOUVELLES DOYENNES

Le froid piquant de l'hiver n'aura pas découragé les nouveaux Doyens à participer à une réunion d'information à l'Institut.

Des Doyens et Doyennes « aguerri.es » s'étaient largement mobilisé.e.s pour présenter les facettes du mandat de Doyen.

Qui des comptes, de l'organisation des Journées nationales, de Forum des Femmes, de l'Institut, du Collège,

Les interventions furent diverses, nombreuses et riches.

Un lunch informel a permis de faire passer le courant entre les membres.

Alors, bienvenues aux nouveaux Doyens et nouvelles Doyennes ! Vous voilà informé.e.s !

Nous vous souhaitons un mandat actif et engagé. Que vos actions futures puissent contribuer à valoriser l'importance de la reconnaissance d'un travail de qualité et assoir la place du Collège au cœur de son temps.



30^E JOURNÉES DE RENCONTRE NATIONALE

ANVERS 7 ET 8 OCTOBRE 2022.

Après deux ans de report, en raison de la pandémie bien connue, les 30^e Journées de rencontre nationale des Doyens d'honneur du Travail ont enfin pu avoir lieu.

ANVERS EN ÉTAIT LA VILLE HÔTE.

Vendredi, dans le magnifique hall d'entrée de l'hôtel Hilton sur la Groenplaats, de nombreux participants réguliers étaient heureux de se revoir.

Parce qu'il y a tellement de choses à voir dans le centre historique, le groupe a été divisé afin que chaque participant puisse voir le lieu d'intérêt de son choix. Le Panorama du MAS – exceptionnel - et "Het Steen", le plus ancien bâtiment d'Anvers, sont des lieux convoités.

Les groupes se sont rassemblés ensuite sur le ponton devant "Het Steen", pour embarquer sur le MS Mozart de la compagnie maritime Rivertours. Au cours de la croisière sur l'Escaut, une attention particulière a été accordée au renouvellement des anciens murs du quai et à l'expansion moderne d'Anvers Sud.

Après le voyage en bateau, différents groupes ont fait une visite guidée du "Schoon Verdiep" restauré du magnifique hôtel de ville d'Anvers. Exceptionnellement, en tant que Doyens d'honneur, nous avons même été autorisés à jeter un coup d'œil dans le bureau du bourgmestre.

Le repas du soir était, dans un cadre magnifique, fourni par le restaurant "De Bomma". Les plats typiques Anversoïses étaient qualitatifs et ont été apportés à table avec la générosité d'une "Bomma" (Grand-Mère). Les plats ont été échangés et ont circulés à cœur joie.

SAMEDI, LA PARTIE ACADÉMIQUE ÉTAIT PRÉVUE.

Au 3^e étage de l'hôtel Hilton, tout était prêt pour recevoir près d'une centaine de participants dans le cadre magnifique.

Monsieur Philippe Pirson, Président du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail, a souhaité la bienvenue aux invités et aux personnes présentes.

Monsieur Johan Dexters, Vice-Président du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail, a présenté les différents orateurs.

Il a également mené des interviews avec de jeunes Lauréats du Travail sur la signification d'être un "Lauréat".

La **reconnaissance** de leur carrière professionnelle était l'un des points communs des réponses.

Le manque de connaissance des promotions dans les différents secteurs est un point auquel il a été prêté attention. C'est également une mission pour les Doyens d'honneur du Travail, pour travailler ensemble sur ce sujet, avec leur secteur.

Madame Silvia Lenaerts, Vice-Rectrice de l'Université d'Anvers, a esquissé un tableau de l'approche renouvelée de l'Université pour clarifier la collaboration en matière de diversité et d'innovation avec divers partenaires.

Ensuite, ce fut au tour de Monsieur Mark Van Bockstael, ancien membre de la Direction du Antwerp World Diamond Centre, d'expliquer les efforts du secteur du diamant en matière de formation et d'innovation.

Les intermèdes musicaux ont été habilement fournis par trois jeunes violonistes "Les Violettes" soutenus par Hans Van Tilborg au clavier.

Pour cause de maladie, l'échevine Caluwaerts Erica, responsable de l'économie, du travail, de l'innovation, de l'industrie et de la numérisation, n'a pas pu être présente.

La Ministre de l'Intérieur était également absente, probablement en raison des négociations chargées sur le budget de l'état.

La remise des décorations des Ordres nationaux aux membres du Conseil d'administration du Collège Royal des Doyens d'honneur a été un moment solennel.

Une **reconnaissance pour leur travail** et leurs efforts au sein du Collège.

La partie académique s'est terminée par une interprétation de notre hymne national belge interprétée par « Les Violettes » au violon.

Cela a été suivi d'une réception et d'un délicieux repas, qui ont clôturé les 30^e Journées de rencontre nationale.

FORUM DES FEMMES : 2022 : UNE ANNÉE FRUCTUEUSE !

LE 8 MARS 2022, DES FEMMES PARLENT AUX FEMMES.

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Forum des Femmes a réalisé une vidéo mettant en valeur les messages portés par des Doyennes ou Lauréates de secteurs et d'âges différents.

Les messages des unes vers les autres visaient à encourager l'engagement dans la vie professionnelle et la visibilité du rôle joué par les femmes dans celle-ci.

Ces mots ont démontré l'importance de se sentir reconnue dans ses qualités professionnelles et de servir de modèle pour les autres.

La vidéo a été diffusée sur les canaux habituels et auprès de personnes ou d'associations susceptibles de la transmettre au plus grand nombre.

NOVEMBRE 2022 : TROIS RENCONTRES IMPORTANTES.

Après avoir rencontré le Vice-Premier Ministre Dermagne, Forum des Femmes a également adressé un message à Christie Morreale, Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Économie sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des Femmes. Celui-ci a été reçu par Madame Thérèse Legros, conseillère politique des Droits des Femmes.

En Communauté germanophone, c'est Monsieur Daniel Hilligsmann, chef de cabinet du Ministre-Président Oliver Paasch qui a reçu Forum des Femmes.

Au cours de ces rencontres Forum des Femmes a demandé à

- Faire aboutir la procédure d'assentiment de la convention 190 contre la violence et le harcèlement au travail dans les plus brefs délais.
- Prendre des initiatives pour mettre en œuvre les mesures pour lutter contre la violence et le harcèlement fondés sur le genre dans le milieu du travail, identifiées dans le plan d'action national de lutte contre les violences basées sur le genre 2021-2025 et contribuer ainsi à une plus grande efficacité des mesures sur le terrain.
- Porter une attention particulière aux mesures à prendre pour lutter contre la violence et le harcèlement dans les PME et les secteurs et groupes à risques comme les titres-services, et les entreprises de travail adapté par exemple.

D'autres revendications ont été portées sur un plan régional, européen et international.

Le succès de ces rencontres a été certain et a fait l'objet de parution sur le site et sur les réseaux.

Il faut souligner que ces démarches réalisent avec brio un double objectif :

- visibiliser le rôle et la place des femmes dans le monde du travail actuel
- visibiliser l'existence et l'utilité de l'Institut et du Collège.



Thérèse Legros & Christine Beusaert



Annemie Pernot, Martine Voets, & Daniel Hilligsmann



Martine Voets, Christine Beusaert & Pierre-Yves Dermagne

NOS ACTIONS



NOS PARTENAIRES

Pour réaliser sa mission, l'IRET peut compter sur la collaboration volontaire et indispensable de partenaires des secteurs avec lesquels il travaille, à savoir, les syndicats et, selon le cas, les fédérations d'employeurs, les organisations professionnelles, l'autorité publique, ou les institutions sectorielles, ou encore des experts qui siègent au sein d'un Comité organisateur.

COIFFURE – ESTHÉTIQUE ET BIEN-ÊTRE – FITNESS	
BESKO	CSC
Centrale Générale FGTB	Febelhair
CGSLB	UBF&W
CNE	UNEB
AUDIT, PROFESSIONS COMPTABLES ET FISCALES	
BAB-Brabant	IPCF
CGSLB	IRE
CNE	ITAA
Fédération des Métiers Bruxelles-Wallonie de la Comptabilité et de la Fiscalité	OECCBB
HORTICULTURE	
AVBS	Fédération Belge des Entrepreneurs Paysagistes.
Boerenbond	Ferm
CGSLB	Fédération Wallonne Horticole
CNE	FGTB Horval
CSC Alimentation et Services	

LES DOYENS D'HONNEUR NOMMÉS EN 2022

COIFFURE – ESTHÉTIQUE ET BIEN-ÊTRE – FITNESS



LUC DEWEER

Chef d'entreprise Nadine Salembier Diffusion sa

LUC DE WILDER

Chef d'entreprise salon de coiffure I-Hair

Trésorier de la Fédération nationale UBK/UCB

Administrateur du « Kring Leuven-Tienen »



ERIC VANDENABEELE

Directeur Fitness.be, Association professionnelle pour l'industrie
du Fitness & du Bien-être



AUDIT, PROFESSIONS COMPTABLES ET FISCALES

MICHELINE CLAEYS

Expert-comptable et fiscale certifiée de l'ITAA



HORTICULTURE

FILIP GOOSSENS

Chef d'entreprise de l'entreprise de floriculture André Goossens

Président d'honneur de « AVBS »



DIRK VANDROMME

Secrétaire de la « Koninklijke Hofbouwmaatschappij Sint-Fiacre » – Association professionnelle de Flandre occidentale pour la floriculture et l'aménagement paysager.

Administrateur et trésorier de l'Association européenne pour le fleurissement et le paysage.



LES DOYENS D'HONNEUR DU TRAVAIL ÉMÉRITES

COIFFURE – ESTHÉTIQUE ET BIEN-ÊTRE - FITNESS



ULRIKE BUYLE

Présidente de la "Koninklijke Gentse Kapperskring"

Administratrice de Febelhair – Fédération professionnelle des Coiffeurs

FRANÇOIS LAURENT
Ancien Secrétaire fédéral CSC BIE



AUDIT, PROFESSIONS COMPTABLES ET FISCALES



MARC COGEN

Expert-comptable et fiscale certifiée de l'ITAA

Président honoraire de "BAB-Brabant"

HORTICULTURE

GUY VAN RYSSEGHEM

Rédacteur chez l'hebdomadaire "de Drietand" de « Algemeen Boerensyndicaat »

Administrateur du Marché annuel des fleurs à Lochristi

Coordinateur du stand du groupe ABS aux Florales gantoises 2022





PAUL WEYMEERSCH

Président honoraire de l'Association d'arboriculteurs

Vice-président honoraire de AVBS

Vice-président honoraire de la Guilde des arboriculteurs de Flandre orientale.

LES PROMOTEURS

Les Promoteur-riche-s sont des membres d'un Comité organisateur ou technique qui ont participé à au moins trois procédures. Ils obtiennent l'insigne d'honneur d'or au titre de Promoteur-riche.

COIFFURE – ESTHÉTIQUE ET BIEN-ÊTRE - FITNESS

HUGUES LENTZ

Représentant Febelhair

Membre honoraire du Conseil d'administration de « l'Union des Coiffeurs Belges » - Fédération nationale



AUDIT, PROFESSIONS COMPTABLES ET FISCALES

MICHELINE CLAEYS

Expert-comptable et fiscale certifiée de l'ITAA

LES SECTEURS TERMINÉS EN 2022

COIFFURE – ESTHÉTIQUE ET BIEN-ÊTRE – FITNESS

En 2020, lorsque le monde est entré en confinement, une première réunion a été organisée pour lancer une nouvelle procédure pour les travailleurs du secteur de la Coiffure. Pour la première fois, la procédure a également été ouverte à tous les secteurs qui siègent au sein de la Commission paritaire 314, de sorte que pour la première fois des travailleurs des secteurs Esthétique, Bien-être et Fitness pouvaient également devenir Lauréats du Travail.

Les contacts entre l'IRET et le Comité organisateur, présidé par la Doyenne d'honneur Ulrike Buyle, se sont principalement déroulés via des réunions en ligne. Malgré la période difficile, tous ces secteurs ayant été soumis à une fermeture obligatoire, plus de candidats se sont inscrits que lors de la procédure en 2016 : 38 en 2016 contre 51 en 2022.

Le Comité a souhaité inciter les jeunes à participer à la procédure en réservant le titre de Cadet du Travail et le label Starters aux personnes qui font leurs premiers pas dans le métier ou qui sont en dernière année de formation au métier. Malheureusement, aucun candidat n'a finalement été nommé pour ce titre.

Les secteurs Coiffure, Esthétique et Bien-être sont typiquement féminins. Cela s'est donc reflété dans la participation du nombre de femmes. 63% des candidats sont des femmes. Cependant, il s'agit d'une diminution par rapport à 2016 où la participation des femmes était encore de 71 %.

Probablement que nous pouvons y voir une masculinisation du secteur ou une plus grande audace de participation pour les hommes.

La cérémonie de remise des insignes s'est déroulée le dimanche 15 mai 2022 au centre Elewijt à Zemst en présence de Nathalie JOUANT, Conseillère du Vice-Premier Ministre David CLARINVAL au sein de la cellule PME. Ce fut une réussite.



CHIFFRES DES SECTEURS

Au cours de l'année écoulée, 168 personnes sur un total de 191 candidat.e.s ont été promues au titre de Lauréat.e.s du Travail. Cela représente un taux de réussite de 88%.

Différents facteurs doivent expliquer ce chiffre assez bas.

Mais d'abord, il faut comprendre que c'est bien l'Arrêté royal qui promeut le candidat.

Cet AR interviendra dans un délai de 1 à 2 ans après le début de la procédure.

Si bien que le nombre de candidat.e.s sanctionne un travail qui est effectué 1 à 2 ans en amont.

Le chiffre de 2022 sanctionne donc le travail de 2020 – 2021.

Si nous reprenons les éléments des trois dernières années :

- En 2020 : 4 Arrêtés royaux – 126 promus - pas de cérémonie
- En 2021 : 7 Arrêtés royaux – 524 promus -3 cérémonies pour 3 secteurs différents
- En 2022 : 3 Arrêtés royaux – 5 cérémonies 168 promus - pour 9 secteurs différents.

Un élément de fait est certainement la parution d'un Arrêté royal le 14 janvier 2023 qui pèse négativement sur les chiffres de 2022.

Un autre élément est la difficulté particulière à intéresser les candidat.e.s à la procédure. Ce fut particulièrement le cas pour l'horticulture et pour les professions comptables et fiscales.

Malgré le fait que ce soient de « grands » secteurs et malgré les efforts déployés par les Comités organisateurs, force est de constater que les candidats se sont faits rares.

Cet élément parmi bien d'autre motive la réflexion stratégique.

Pourquoi cette défection ? Sans dévoiler la couronne, un des principaux facteurs tient à la communication.

L'enquête démontrera que les procédures ne sont pas suffisamment connues par les candidat.e.s et leurs employeurs.

Un effort stratégique particulier devra palier ce défaut.

Les chiffres de promu.e.s ne reflètent pas le travail réalisé par l'Institut en leur seule lecture.

En effet, en 2022, trois éléments doivent attirer l'attention :

- Le grand nombre de cérémonies organisées par rapport aux années précédentes (dont la nouveauté de YOU, représentant 5 secteurs)
- Le poids bien nécessaire de la réflexion stratégique
- Les effets ralentisseurs des changements de direction (départ, recrutement, formation).

Le fruit de la réflexion stratégique devra conduire à une augmentation des Lauréat.e.s dans un terme moyen.

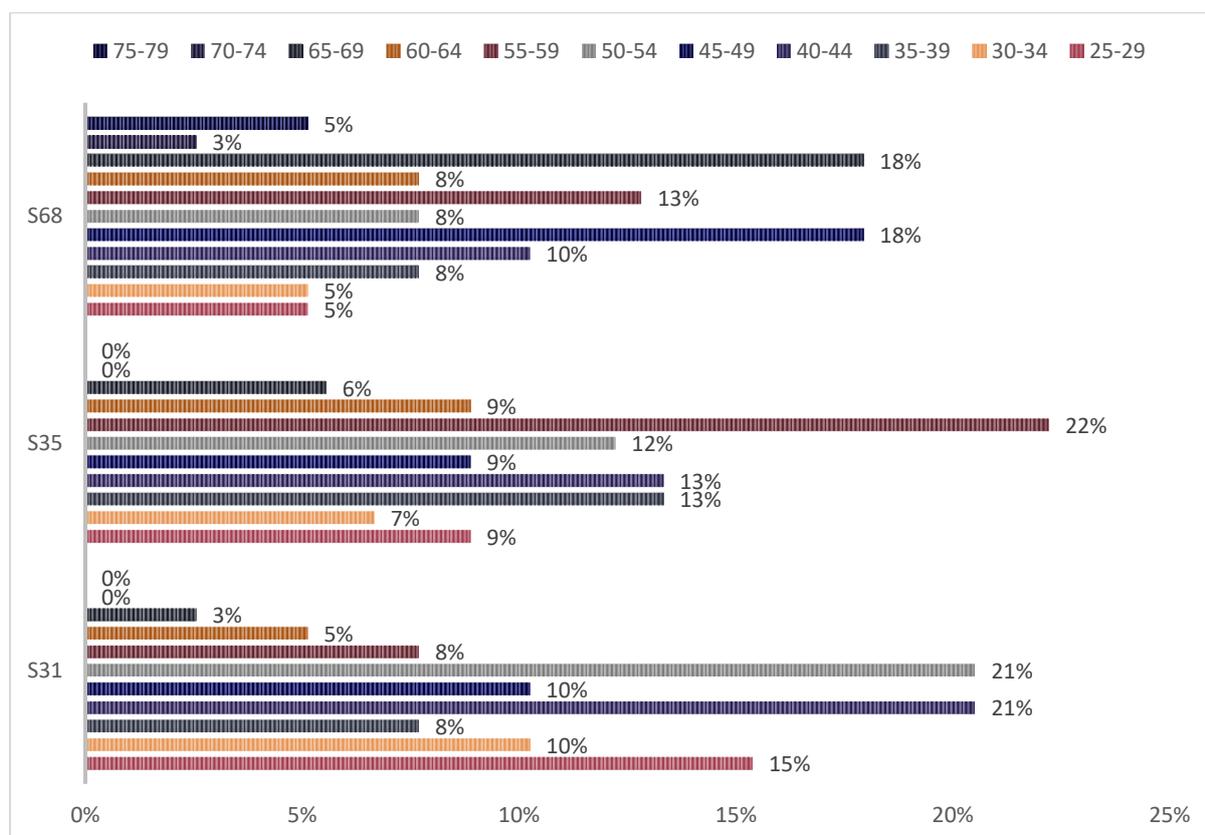
CATÉGORIE D'ÂGE DANS LES SECTEURS

En 2022, ce sont les 40-44 ans qui furent majoritaires avec 14% des Lauréat-e-s ; néanmoins talonnés par les 50-54 ans avec 13%.

10% des Lauréat-e-s ont moins de trente ans.

Rien de bien différent par rapport à l'an dernier.

Signe que les procédures intéressent peu les personnes les plus jeunes et qu'un effort particulier doit être fait vis-à-vis d'elles.



S31 : Coiffure – Esthétique et Bien-être – Fitness

S35 : Audit, Professions comptables et fiscales

S68 : Horticulture

Dans le secteur "Coiffure, Esthétique et Bien-être, Fitness », la tranche d'âge des 50-54 ans est la mieux représentée avec 21%. 15% ont moins de trente ans : c'est le secteur où cette tranche d'âge est la plus représentée. Probablement grâce à une meilleure communication et dans la volonté d'apporter un coup de pouce à une carrière naissante (la majorité étant composée par des indépendant.e.s)

Dans le secteur "Audit, Professions comptables et fiscales -", il apparaît que 22% des promu.e.s ont entre 55 et 59 ans et seulement 9% ont moins de 30 ans. Ces chiffres ne représentent pas les capacités du secteur, bien entendu et font répéter la remarque supra.

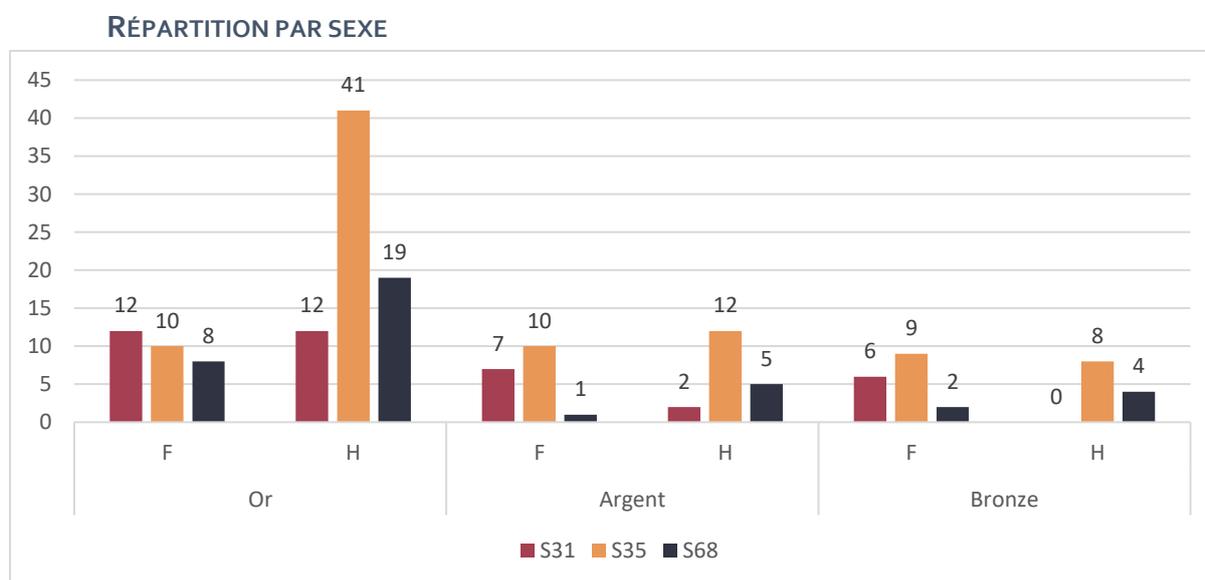
Dans le secteur "Horticulture ", il est remarquable que les 45-49 ans et les 65-69 ans sont les plus représentés avec chacun 18% de promu.e.s ; que seulement 5% ont moins de 30 ans alors que 8% ont entre 70 et 79 ans.

Comme l'an dernier, le constat global, en regard de l'âge, pointe des candidats de plus de 50 ans.

La proportion des moins de 30 ans est très faible.

Cela doit pousser l'Institut à réfléchir aux différentes manières d'atteindre les travailleurs plus jeunes.

La communication est cruciale, mais également les partenariats, les actions concrètes.



S31 : Coiffure – Esthétique et Bien-être – Fitness

S35 : Audit, Professions comptables et fiscales

S68 : Horticulture

Le graphique ci-dessus montre la répartition homme-femme entre les Lauréat.e.s. Environ 39% des Lauréat.e.s sont des femmes contre 61% des hommes.

La répartition est en progression par rapport à l'an dernier, mais doit être nuancée car si les femmes représentent 64% des Lauréat.e.s du secteur "Coiffure, Esthétique et Bien-être, Fitness " elles ne représentent que respectivement 32 et 28% des secteurs "Audit, Professions comptables et fiscales" et "Horticulture ". Ce qui n'est en rien représentatif de ces deux secteurs.

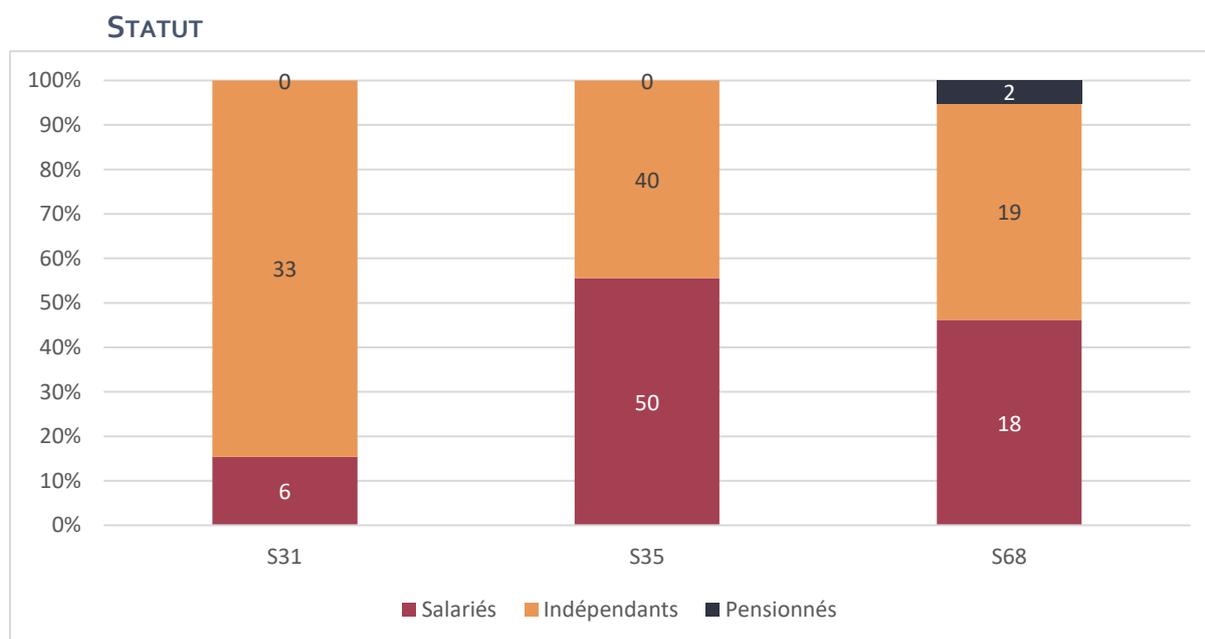
Une autre constatation doit être faite : les femmes à comparaison égale, sont majoritaires dans les insignes d'argent et de bronze alors que les hommes sont toujours majoritaires dans l'insigne d'or.

Il faudrait analyser plus avant.

Est-ce dû au fait que les hommes aboutissent dans la progression (bronze, argent, or) ou sollicitent plus spontanément l'or ? Doit-on y voir une sorte d'auto-censure de la part des femmes ? Nous poursuivrons l'examen.

De manière générale, le nombre de femmes est trop bas.

L'Institut doit continuer ses efforts ; **Forum des femmes** est un des porteurs de lance ; il faudra l'intensifier et en développer d'autres.



S31 : Coiffure – Esthétique et Bien-être – Fitness

S35 : Audit, Professions comptables et fiscales

S68 : Horticulture

Comme chaque année, le statut des Lauréat.e.s dépend des secteurs eux-mêmes. Sans surprise, les secteurs « Coiffure, Esthétique et Bien-être, Fitness » et « Horticulture » sont composés principalement d'indépendant.e.s.

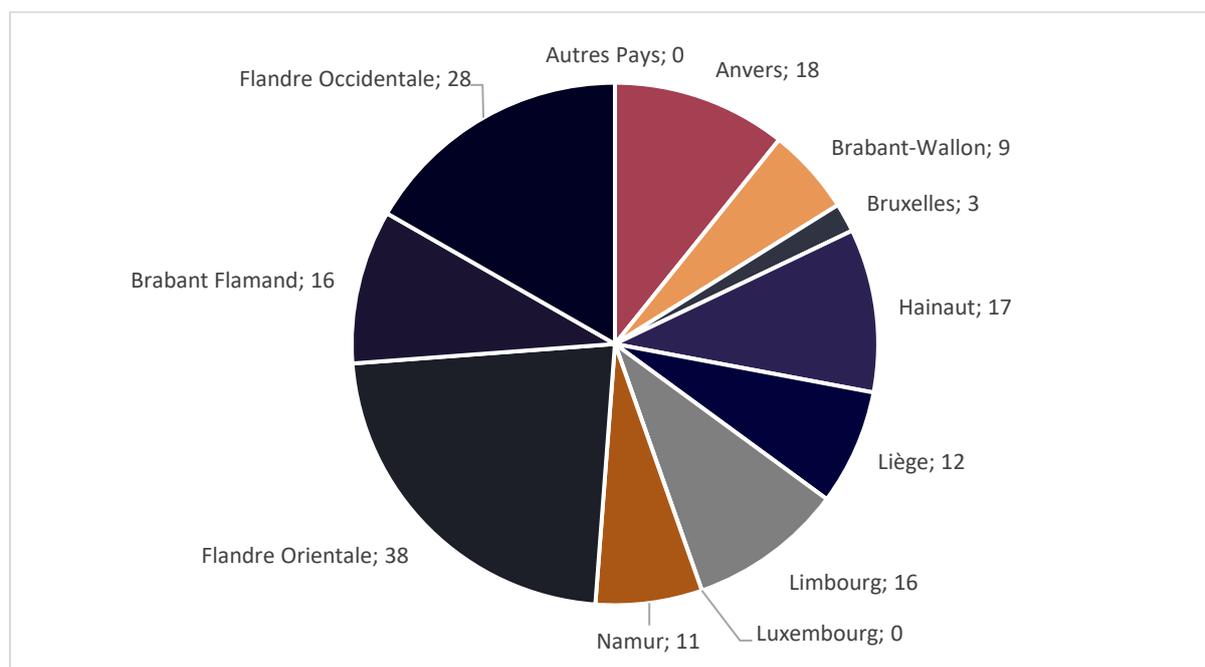
De manière globale, en 2022, les indépendant.e.s représentent 54.76% des Lauréat.e.s

Seules deux personnes du secteur de l'horticulture étaient pensionnées.

L'intérêt des indépendants à la participation aux procédures est certainement à trouver dans un besoin de reconnaissance externe.

L'Institut devra trouver des supports pour mieux faire connaître au grand public le titre des Lauréat.e.s

RÉPARTITION PAR PROVINCE



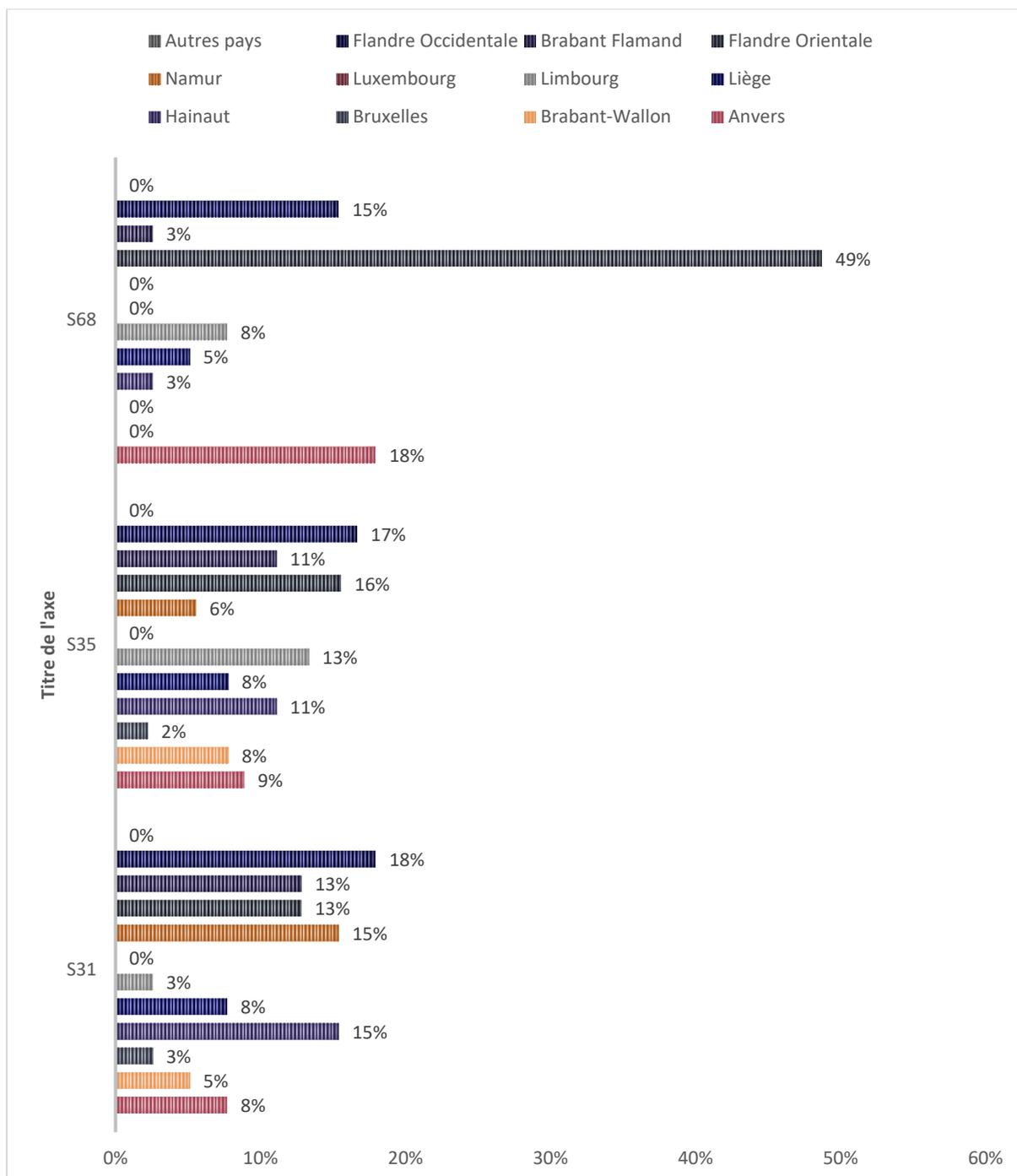
Le graphique ci-dessus montre le pourcentage de Lauréat.e-s par province.

Cela montre que la plupart des Lauréat.e-s en 2022 proviennent de la Région flamande, environ 69%. Ce chiffre est encore en progression par rapport à 2021.

La Région bruxelloise ne compte que 2% parmi tous les Lauréat.e-s. et la Région wallonne 29%.

Ces deux derniers chiffres ne peuvent pas trouver de logique dans les secteurs choisis.

Là encore un effort doit être réalisé pour que l'information soit diffusée de manière plus harmonieuse au niveau des travailleurs, des membres potentiels des Comités organisateurs, des employeurs ; bref de tous les acteurs du marché du travail.



S31 : Coiffure – Esthétique et Bien-être – Fitness

S35 : Audit, Professions comptables et fiscales

S68 : Horticulture

LES SECTEURS EN COURS EN 2022

PORT

La procédure de sélection pour les ports d'Anvers, Gand et Zeebrugge se poursuivra en 2022. Le Comité présidé par Guy Vankrunkelsven, Directeur CEPA, a sélectionné 79 Lauréats du Travail qui ont été nommés par arrêté royal début 2023. Ils recevront leur insigne le 18 avril 2023 à Zeebrugge.



SERVICES DE POLICE ET DE SÉCURITÉ CIVILE - SÛRETÉ DE L'ÉTAT

Les membres des Services de Police et de Sécurité civile pouvaient en 2022 se réinscrire pour devenir Lauréats du Travail. Pour la première fois, les membres de la Sûreté de l'État pouvaient également participer à cette procédure. Le Comité, dirigé par Paul Spaens, Doyen d'honneur du Travail et Secrétaire adjoint de la Commission permanente de la police locale, finalisera la sélection des candidats au premier semestre 2023 et décernera les insignes en décembre 2023.

NEWSLETTER IRET

En mars 2022, nous avons fait paraître une Newsletter dont les taux d'ouverture et le nombre de récipiendaires étaient fort semblables aux années précédentes.

Comme déjà évoqué dans ce rapport, en cette année 2022, il nous est apparu que la forme de la Newsletter méritait une réflexion qui devait s'inclure dans l'ensemble de la communication de l'Institut.



Nous nous sommes essayés à d'autres exercices de communication, peut-être plus directs, plus spontanés (voyez ci-dessous).

A l'heure où ce rapport est rédigé, nous avons inclus tous les supports de communication dans la réflexion stratégique.

L'enquête ayant révélé que ce sujet était une faiblesse de l'Institut.

Peut-être reprendrons-nous la Newsletter ou en changerons-nous la forme pour atteindre au mieux un nombre plus élevés d'acteurs du marché du travail.

L'IRET EN VIDÉO

Durant l'année 2022, l'IRET a publié 2 vidéos.

L'une le 10 mars 2022, qui était en lien avec Forum des Femmes, pour la journée internationale des droits des femmes.

Quatre Lauréates (2 boulangères et 2 vétérinaires) et une Doyenne d'honneur du Travail ont témoigné de leur expérience et de l'importance de la place de la femme en tant que Lauréate, mais aussi au sein du monde du travail.

Cette vidéo a été vue 112 fois.

La seconde vidéo de l'année est l'aftermovie de l'évènement YOU. Il s'agit d'une courte vidéo, de 1'39 reprenant quelques mots issus des discours, et surtout des images des promus du jour.

Cette vidéo a été vue 257 fois.

Durant les cérémonies, le personnel de l'IRET a joué au journaliste et a recueilli quelques témoignages à chaud des promu-e-s. Pour l'heure, ces témoignages n'ont été utilisés qu'à deux reprises.

Le témoignage d'une coiffeuse qui nous parle de sa fierté d'être promue et de s'être lancée fut diffusé durant la cérémonie YOU. Quelques morceaux de vidéos ont été diffusés, en partenariat avec Forum des Femmes.



L'objectif que nous poursuivons est de créer une vidéothèque de témoignages.

Ceux-ci pourraient alors être utilisés pour inciter à la participation (tant du côté des travailleurs que des employeurs ou des Comités organisateurs).

Ils constitueraient une source dans la réflexion concernant la nécessité de la reconnaissance au travail.

Enfin, ils pourraient être utilisés dans la communication au sens large.

Ces nouveaux supports, demandent de nouvelles compétences, de nouveaux matériels.

Nous sommes conscients de la nécessité, dans la communication d'aujourd'hui, de personnaliser l'information et de la rendre plus directe, plus spontanée.

SITE WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX

Sur la période du 1 janvier au 31 décembre 2022, notre site web a été visité par 16 941 personnes, pour un total de 56 183 pages vues. Ce qui représente une belle évolution par rapport à l'an dernier puisque nous avons reçu 3 571 visiteurs de plus et que 17 526 pages de plus ont été visitées.

Environ 38% des visiteurs sont définis comme néerlandophones, pour 30% de francophones (les autres visiteurs sont principalement anglophones). Ces chiffres restent stables par rapport à l'an dernier.

39% de nos visiteurs visitent notre site depuis un smartphone, 59% depuis un ordinateur et 2% depuis une tablette. Là aussi les chiffres restent stables.

La durée moyenne passée sur le site est passée de 1 minute 30 secondes à 1 minute 14 secondes. Pas de grands changements.

Ceux-ci concernent certainement les publications car si elles furent moins nombreuses (-44) elles provoquèrent un nombre de vues nettement plus important (+ 70 712 vues).

Il faut y voir une conséquence du nombre de cérémonies et de la particularité de YOU.

Fallait-il en avoir une preuve : plus les destinataires sont intéressés, plus ils interagissent.

A nous de réfléchir à toujours mieux les concerner.

LES CÉRÉMONIES DE 2022

Durant l'année 2022, l'IRET a organisé 5 cérémonies.

TRANSPORTS EN COMMUN URBAINS ET RÉGIONAUX

Le 7 mai, dans les locaux de l'UCL à Bruxelles. 44 des 65 promus étaient présents à la cérémonie (68%)

COIFFURE – ESTHÉTIQUE ET BIEN-ÊTRE – FITNESS

Le 15 mai, au Elewijt centrum, à Zemst (Brabant flamand)

31 des 39 promus étaient présents à la cérémonie (79%).

YOU

Le 19 juin, la cérémonie commune, pour les secteurs suivants :

Technologie orthopédiques

7 des 22 promus étaient présents à la cérémonie (32%).

Industrie transformatrice du bois – Artisanat du bois – Production forestière –
Exploitation forestière – Scieries – Commerce du bois

18 des 26 promus étaient présents à la cérémonie (69%)

Entreprise de Travail adapté

37 des 59 promus étaient présents à la cérémonie (63%).

Pharmacien·ne·s et Assistant·e·s pharmaceutico techniques

57 des 77 promus étaient présents à la cérémonie (74%).

Organismes sociaux professionnels

64 des 105 promus étaient présents à la cérémonie (51%).

58 personnalités ont répondu présentes à notre invitation et ont pu profiter de la cérémonie pour apporter leurs félicitations à tous et à toutes.

AUDIT, PROFESSIONS COMPTABLES ET FISCALES

Le 10 décembre, à l'Ephec, à Bruxelles.

73 des 88 promus étaient présents à la cérémonie (83%).

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES – TRAVAUX TECHNIQUES AGRICOLES ET HORTICOLES

Le 14 décembre, durant le salon « Contractor Days », au Brussels kart Expo à Grand-Bigard.

33 des 39 promus étaient présents à la cérémonie (85%).

L'organisation d'une cérémonie demande un investissement non négligeable et mobilise tant l'équipe que le Comité organisateur.

Cette année, 5 cérémonies (dont une très importante) : un beau palmarès !

LES BREVETS

PROMOTION 2021

Les brevets de la promotion 2021 ont été envoyés le 29 septembre 2022.

Cela concerne 185 communes (sur 282) pour 347 brevets envoyés aux Bourgmestres et Échevins des communes où sont domicilié-e-s les promu-e-s.

Les secteurs concernés sont :

- Entreprises de Travail adapté
- Coiffure – Esthétique et Bien-être – Fitness
- Pharmacien-ne-s et Assistant-e-s pharmaceutico-techniques
- Organismes sociaux privés
- Transports en commun urbains et régionaux

Début mai 2023, 36 communes ont accusés réception des brevets, soit 19% des communes concernées.

Nous devons regretter un chiffre aussi bas.

Encore une piste de réflexion pour l'Institut : comment mieux impliquer les Communes ?

Comment mieux valoriser la remise du brevet ?



CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Une année de reprise des activités en présentiel : une année où les cérémonies ont fleuri et ont revêtu un habit unique avec « You ».

Une année où une nouvelle direction s'est mise en place ; confirmant -si besoin en était- combien l'Institut est à un tournant de son existence.

Alors, au terme de cette année 2022, les yeux sont tournés vers demain.

Fort des leçons tirées des trois dernières années et conscients des constats obscurcissant quelque peu le ciel ; nous désirons poser des perspectives concrètes pour l'année qui vient.

L'aboutissement de l'exercice de réflexion stratégique en sera le contenant.

Evoquons notamment la simplification des procédures, la digitalisation des candidatures, une communication plus directe ... cela doit permettre à l'Institut de trouver place dans le monde du marché du travail actuel et faire en sorte qu'un plus grand nombre de candidats puissent s'inscrire dans sa démarche.

Cela demandera à l'Institut, à son équipe, à ses partenaires une capacité d'adaptation au changement.

Nous savons d'ores et déjà que les exigences seront fortes.

Mais plus que jamais, le besoin d'exprimer et de recevoir la reconnaissance est présent.

Et pour quiconque a assisté à une cérémonie, il ne fait aucun doute que le travail de l'Institut fait sens et n'a pris aucune ride.



LISTE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Philippe Pirson, Président du Conseil d'administration et du Comité de direction.

VICE-PRÉSIDENTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Thierry Bodson, Président FGTB

Mario Coppens, Président CGSLB

Marc Leemans, Président CSC

ADMINISTRATEURS·TRICES, MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

Herwig Muyldermans, FEB, Vice-Président du Comité de direction

Olivier Valentin, CGSLB, Vice-Président du Comité de direction

Daniel Van Daele, FGTB, Vice-Président du Comité de direction

Matthieu Verjans, CSC, Vice-Président du Comité de direction

Nicole Dery, Administratrice générale

Willy Imbrechts, Commissaire général du Gouvernement

Véronique Crutzen, Commissaire générale adjointe du Gouvernement

ADMINISTRATEURS·TRICES

Benoît Bayenet, Président du Conseil Central de l'Économie

René Branders, Président de la Fédération des Chambres de Commerce belges

Sonja De Becker, Présidente du « Boerenbond » représente le Conseil National de l'agriculture. Elle fait place à **Lode Ceysens** à dater du 01/05/2022. Tous deux représentés par Monsieur **Karel Colman**.

Monica De Jonghe, Directrice générale de la Fédération des Entreprises de Belgique

Rudi Delarue, Président du Conseil National du Travail

Arnaud Deplae, Président du Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, représenté par Madame Sabrina Leclerc

Fons De Potter, Secrétaire général du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail

Freddy Dumortier, Secrétaire perpétuel de la « Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Schone Kunsten ». Remplacé par **Karel Velle** à dater du 24/4/2022.

Didier Viviers, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique